



Inscription non retenu a une formation en master 2

Par **laurent1980**, le **29/06/2011** à **13:07**

Bonjour, Mon amie est Brésilienne, elle souhaite faire une formation en management commercial international (MASTER 2). Cependant l'école n'a pas retenu son dossier. La justification est cursus inapproprié. Caroline a fourni tous les documents demandés, et n'est pas d'accord avec cette décision. Avec un dossier complet elle pensait pouvoir accéder aux entretiens. Bref je pense que son profil, ses expériences et ses études sont en adéquation avec les profils recherchés par cette université. Il lui manque le diplôme B1 (langue française) demandé par l'établissement, cependant Caroline parle, comprend et lit le français: cela est précisé dans son dossier. Et le jury peut apprécier son niveau lors de l'entretien. Je fais appel à vous pour savoir si il y a un recours, car je pense que cette décision a été trop active, et le jury n'a pas pris la peine de lire son dossier. Caroline a déjà envoyé un mail à cette établissement pour faire part de son désaccord avec cette décision radicale. En attente de réponse. D'autre part, Caroline s'est beaucoup investi pour rendre son dossier: inscription à campus france 150€ (démarche obligatoire), et traduction de ces diplômes (150€). Je vous remercie par avance de l'intérêt que vous porterez à cette affaire.

Par **chris_idv**, le **29/06/2011** à **16:46**

Bonjour, Les faits semblent simples: Etape 1: votre amie a présenté sa candidature pour une formation Etape 2: sa candidature n'a pas été retenue Sur cette base d'un point de vu juridique aucune option n'est envisageable sauf à prouver une fraude ou une malversation de la part de l'école. Cordialement,

Par **laurent1980**, le **29/06/2011** à **17:05**

Merci pour votre réponse.
Est ce que le fait d'avoir un refus après avoir fourni l'ensemble des documents demandés par l'établissement (diplomes, CV, pièces d'identité) peut être considéré pour une malversation?
Encore une fois merci

Par **chris_ldv**, le **30/06/2011** à **10:29**

Bonjour,
"Est ce que le fait d'avoir un refus après avoir fourni l'ensemble des documents demandés par l'établissement (diplomes, CV, pièces d'identité) peut être considéré pour une malversation ?"
Votre question est extrêmement surprenante: bien sûr que non !
Le dossier permet à l'école de sélectionner les candidats, c'est même précisément le but de la démarche: certains sont retenus, d'autres non.
C'est exactement comme lorsqu'un candidat pour un poste dans une entreprise n'est pas retenu ou qu'un candidat locataire n'est pas retenu par un bailleur.
Cordialement,

Par **mimi493**, le **30/06/2011** à **14:03**

Le Master 2 est une filière à sélection.
En plus, vu qu'il manque un document, son dossier d'inscription a dû être rejeté avant la sélection. Si elle a le niveau en français, il fallait fournir la preuve qu'elle a le DELF B1.

Par **laurent1980**, le **30/06/2011** à **19:31**

J'ai bien compris, je cherchais juste à savoir si il pouvait y avoir une faille. Faire venir un étranger en s'avère très compliqué et ce n'est que le début... En tous les cas merci pour vos réponses

Par **amajuris**, le **30/06/2011** à **20:46**

Bjr,
L'accès en master 2 (ancien DEA, DESS) ne se fait pas automatiquement mais par sélection après étude de du dossier de l'étudiant.
C'est plus facile quand vous avez obtenu dans la même faculté la licence et le master 1 car dans cette situation l'étudiant est connu.
Mais même dans la même faculté tous les M1 ne passent pas en M2.